



Mai 2015

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

n° 122

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X. Le Moulin du Pin F - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF

## Agir comme Jésus : de quoi s'agit-il en pratique ?

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

**La pratique intérieure de la parfaite dévotion** à la Sainte Vierge consiste, selon saint Louis-Marie Grignion de Montfort, à : « *Faire toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie* »<sup>1</sup>. Agir de cette manière n'est rien d'autre qu'agir « *comme Jésus* »<sup>2</sup> qui a agi « *en Marie* » durant les neuf mois qui ont précédé sa Nativité ; qui a agi « *avec Marie* » durant les trente ans de sa vie cachée ; qui a agi « *pour Marie* » durant sa vie publique, spécialement durant sa Passion<sup>3</sup> ; qui agit « *par Marie* » depuis qu'Il règne dans les cieux, à la droite de son Père. La formule du Père de Montfort trouve ainsi son fondement dans l'Évangile. Mais si le modèle est facile à contempler, il peut être difficile, dans la pratique, d'en vivre au jour le jour.

Montfort donne un commentaire de cette parfaite pratique dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* et dans *Le Secret de Marie*<sup>4</sup>. Mais les considérations de notre saint paraîtront peut-être encore mystérieuses pour les vrais dévots du XXI<sup>e</sup> siècle... **Quelques explications supplémentaires, en suivant l'ordre de la vie de Jésus**, éclaireront certainement les textes du Père Grignion.

**Agir en Marie.** Marie est la mère physique de Jésus-Christ, tandis qu'elle est notre mère spirituelle. Il ne peut donc être question que d'un agir spirituel en Marie<sup>5</sup>. Notre-Dame a dit à Lucie de Fatima : « *Mon Cœur immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* » Ces paroles ne s'adressent pas qu'à la voyante, mais à toute âme de bonne volonté. Que les vrais dévots n'hésitent donc pas à demander à la Vierge Marie de pouvoir entrer spirituellement dans son Cœur<sup>6</sup> : « *Il faut peu à peu s'accoutumer à se recueillir au-dedans de soi-même pour y former une petite idée ou image spirituelle de la très sainte Vierge. Elle sera à l'âme l'Oratoire pour y faire toutes ses prières à Dieu... pour s'y mettre en sûreté contre tous ses ennemis... le Repo-*

*soir sacré pour voir Dieu avec elle... Si elle prie, ce sera en Marie, si elle reçoit Jésus par la sainte communion, elle le mettra en Marie... »*<sup>7</sup>

**Agir avec Marie.** Quoi que nous fassions : manger, boire, dormir, travailler, prier, il faut regarder Marie avec les yeux de notre âme pour voir comment elle ferait les choses. Le vrai dévot implique Marie dans toutes ses actions. Il recourt à elle au début, au milieu et à la fin de toutes ses actions<sup>8</sup>. Non seulement pour les actions spirituelles, comme prier, se confesser, assister à la messe ou communier<sup>9</sup>, mais aussi pour les actions les plus basses et les plus viles, desquelles la Sainte Vierge n'a pas voulu se dispenser puisque, hormis le péché, elle a mené la vie commune à tous les êtres humains.

**Agir pour Marie.** Il ne s'agit pas de mettre sa fin ultime en Marie. Jésus-Christ seul et la Sainte Trinité peuvent être notre fin dernière. Mais puisque Marie ne fait qu'un avec notre fin ultime<sup>10</sup>, il est loisible de tout faire pour elle afin de mieux agir pour notre fin. En pratique, « *il faut répéter souvent du fond du cœur : Ô ma chère Maîtresse, c'est pour vous que je vais ici ou là, que je fais ceci ou cela, que je souffre cette peine ou cette injure.* »<sup>11</sup>

**Agir par Marie.** Dans la vie chrétienne, il se rencontre souvent des occasions où le vrai dévot aurait besoin de pouvoir agir *sur* les cœurs, dans son entourage : un prêtre, sur le cœur de ses paroissiens ; des époux, sur celui de leur conjoint ; des parents, sur le cœur de leurs enfants ; un apôtre, sur le cœur d'un pécheur endurci, d'un mourant récalcitrant ou empêché par son entourage de recevoir les sacrements. Marie, ayant reçu de Dieu le pouvoir de régner sur les cœurs<sup>12</sup>, a la possibilité d'exercer cette action mystérieuse sur les âmes. Dans ce cas, le vrai dévot agira « *par Marie* » afin qu'elle exerce son action bienfaisante sur les âmes. Quelle consolation !

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD] n° 257.

<sup>2</sup> Relire le bulletin n° 120 de mars 2015.

<sup>3</sup> Relire l'explication de ce point précis dans le bulletin n° 120.

<sup>4</sup> VD 257-265 ; *Le Secret de Marie* [SM] n° 43-50.

<sup>5</sup> Relire le bulletin n° 95.

<sup>6</sup> Relire le bulletin n° 16.

<sup>7</sup> SM 47 ; relire également VD 261-264.

<sup>8</sup> Relire les bulletins n° 13 et 60.

<sup>9</sup> Relire les bulletins n° 24, 35, 43, 83, 90.

<sup>10</sup> *Notre-Dame de la Montée du Carmel*, par Jean de Jésus-Hostie, appendice 2, pp. 162-164, Éditions du Carmel, 1951. Relire le bulletin n° 34.

<sup>11</sup> SM 49.

<sup>12</sup> Relire le bulletin n° 48.



# L'examen de conscience médité dans le Rosaire

Pour terminer ce Rosaire  
(suite et fin)

Pour vivre dans l'esprit de mon *Contrat d'Alliance avec Dieu*, être fidèle aux promesses de mon baptême, et pratiquer la parfaite dévotion à Marie telle que l'enseigne le Père de Montfort :

1) Je renouvellerai chaque matin ma **consécration** à Jésus par Marie, ne serait-ce que par ces mots : « *Je suis tout à Vous, et tout ce que j'ai, je Vous l'offre, ô mon aimable Jésus, par Marie votre très Sainte Mère* » (cf. image d'inscription à la *Confrérie*).

2) J'aurai **recours** à Marie souvent durant la journée, au début, au milieu et à la fin de mes grandes actions, et aussi dans les tentations et les dangers.

3) Je prierai la Sainte Vierge, tous les jours, en récitant pieusement le **chapelet** (ou le Rosaire) et en méditant attentivement les mystères (si possible en commun : en famille, en paroisse ou entre amis).

4) Je chercherai à m'unir à Marie, et m'appuierai de son secours, surtout à la sainte **Messe** et dans la sainte **communion** comme l'enseigne le Père de Montfort.

5) Je veux **éviter d'offenser volontairement, même véniellement**, l'Immaculée par mes pensées, mes paroles, mes actions et omissions. Je prendrai mes dispositions pour me confesser tous les mois.

6) Je demanderai, à la Vierge puissante, **force** dans mes faiblesses, **prudence** dans les surprises et pardon après mes péchés si minimes soient-ils.

7) Je ferai **effort pour lire** quelques livres sur la Sainte Vierge et pour **imiter ses vertus** : sa foi vive, son humilité profonde et sa charité ardente.

8) Je veillerai à inspirer l'**amour de Notre-Dame** autour de moi, car elle est le gage du salut pour ceux qui l'implorent, l'aiment, l'imitent, la servent et la mettent en lumière autour d'eux.

9) Je recommanderai fréquemment, à ma bonne Mère du Ciel, ceux qui me sont chers, **vivants et défunts**, spécialement ceux envers qui j'ai charge d'âme (enfants, parents âgés ou amis).

10) J'invoquerai la Mère de Dieu avec confiance pour obtenir la grâce de la **persévérance finale** et de la **bonne mort**.

# Le *Traité* de la *vraie dévotion*



**commenté**

par le Père Plessis, *s.m.m.*

**Rappel du plan** : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). – **Partie II.** De la parfaite dévotion (120-273). **Article I.** (121-125). N.B. Les considérations qui suivent ici ont été actualisées et corrigées.

## Article I

### Parfaite consécration à Marie égale parfaite consécration à Jésus (121-125)

Montfort met d'abord en évidence l'étendue de la donation instituant le saint Esclavage. Puis il montre que c'est la meilleure façon de se consacrer à Jésus Lui-même :

« *Cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la très sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ par elle.* »

#### § I – Étendue de la parfaite consécration à Marie

La deuxième vérité fondamentale nous a appris la nature réelle de nos rapports avec Jésus et sa sainte Mère : ce sont les rapports d'un esclave avec son maître ou sa maîtresse (cf. nos 69-77). Cette vérité a insisté tout spécialement sur les différences entre le serviteur et l'esclave (cf. no 71). Le bienheureux de Montfort n'avait pas fait alors l'application pratique à la dévotion du saint Esclavage (cf. no 72, fin du 3°).

Voyons maintenant, successivement :

A) Le détail de cette consécration ;

B) Quelques explications concernant les bonnes œuvres en particulier.

#### A – Détail de la consécration (121)

Il faut donner et abandonner à Marie :

1) « *Notre corps avec tous ses sens (externes et internes) et ses membres* »...

lesquels sont considérés comme principes de toute opération appartenant à la vie végétative et sensitive, et servant à la vie intellectuelle.

2) « *Notre âme avec toutes ses puissances* »...

qui sont considérées comme principes de toute opération appartenant à notre nature intellectuelle et humaine, c'est-à-dire sortant soit de l'intelligence,

soit de la volonté, et, pour cette dernière, émises par cette faculté elle-même ou commandées par elle, et exécutées par les autres puissances.

Par ces deux premières donations, notre nature humaine tout entière est consacrée à Marie. C'est la donation de l'arbre, pas encore des fruits.

3) « *Nos biens extérieurs, qu'on appelle de fortune, présents et à venir.* »

C'est la réalisation d'un des sacrifices imposés à l'esclave : tous les biens qui lui appartiennent, ou qu'il peut acquérir dans la suite, sont la possession de son maître. Sacrifice déjà bien important, bien qu'il n'ait comme objet que des choses extérieures. La quantité matérielle peut être plus ou moins grande, mais l'acte de renonciation, au point de vue subjectif, sera proportionnellement méritoire à l'amour de Dieu et de Marie qui l'anime. Cependant, comme ces biens extérieurs s'ajoutent, pour ainsi dire, à la personnalité humaine, pour la continuer au-delà de ses limites essentielles, plus la quantité en sera grande, plus la valeur objective du sacrifice sera considérable.

4) « *Nos biens intérieurs et spirituels qui sont nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures.* »

Autre conséquence de sa position : l'esclave travaille uniquement pour son maître. Le fruit de ses labeurs ne lui appartient pas : il appartient à celui dont il est l'esclave. Sacrifice que pendant longtemps, nulle congrégation, ou nul ordre religieux n'avait imposé à ses membres (cf. n° 23).

Montfort développe surtout ce quatrième élément, qui est la caractéristique de sa dévotion. « *En deux mots, dit-il, (il faut lui donner) tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce* » : la grâce, en effet, est en nous présentement un principe d'actions surnaturelles et de mérites pour le Ciel, soit par elle-même, soit par les vertus infuses qui l'accompagnent. Ces actions et ces mérites doivent aussi être consacrés à Marie. Puis, « *tout ce que nous pouvons avoir à l'avenir, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire* ». Voilà que notre bonheur céleste lui-même fait, par avance, l'objet de cette consécration, avec les actions excellentes de connaissance et d'amour qui rempliront l'éternité. Rien n'échappe vraiment à la portée de cet acte, qui doit être « *sans aucune réserve, pas même d'un denier (cf. 3), pas même d'un cheveu (cf. 1), pas même de la moindre bonne action (cf. 4).* »

Cette offrande, comme celle de l'esclave, est :

a) illimitée dans la durée : « *et cela pendant l'éternité* ». Dès lors qu'elle comporte l'âme immortelle et les dons de la grâce et de la gloire, la mort naturelle qui met un terme à l'esclavage humain, n'en

met pas à l'esclavage d'amour. Au contraire, elle le stabilise dans l'immobilité du perpétuel présent ;

b) absolument gratuite : « *et cela sans prétendre (comme un droit) ni espérer (comme une marque de bonté de la Souveraine, mais toutefois provoquée par la donation de l'esclave), aucune autre récompense de son offrande et de son service que l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ par elle et en elle, quand cette aimable maîtresse ne serait pas, comme elle est toujours, la plus libérale et la plus reconnaissante des créatures* ». On sait bien que l'on sera récompensé, mais ce n'est pas pour cela que l'on se consacre. On le ferait avec autant d'empressement et autant d'amour, s'il n'y avait aucune rétribution à espérer.

A suivre.

## Retraites *Mariales* *Montfortaines* : Inscrivez-vous !



### ❖ Retraite à Enney (CH)

du 18 au 23 mai 2015 (mixte, 24 places)

Prédicateurs :

abbés C. Pellouchoud et H. Gresland

Renseignements et inscriptions

*Domus Dei* ☎ [0041] 26 / 921.11.38.

### ❖ Retraite à L'Étoile du Matin (57)

du 20 au 25 juillet 2015 (mixte, 36 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et L.-M. Turpault

Renseignements et inscriptions :

abbé L.-M. Turpault ☎ 03.87.06.53.90.

### ❖ Retraite au Moulin du Pin (53)

du 7 au 12 décembre 2015 (mixte, 16 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et O. du Châtelet

Renseignements et inscriptions :

abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

### **Autres retraites au Moulin du Pin (53)**

Prédicateurs : abbés G. Castelain et O. du Châtelet

#### ❖ Retraite à Jésus par Marie :

du 4 au 9 mai 2015 (mixte, 16 places)

#### ❖ Retraite du Rosaire :

du 5 au 10 octobre 2015 (mixte, 16 places)

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

# Le triste exemple d'un *expert* *conciliaire* : le Père Congar



Le Père Yves Congar (1904-1994), dominicain français ordonné en 1930 et professeur de théologie jusqu'en 1937, a été défini comme « **Père et inspirateur de Vatican II** » par Bruno Forte (*Avvenire* du 23 juin 1996). Il fut décoré, à l'âge de 90 ans tandis qu'il était devenu sénile, de la pourpre cardinalice en novembre 1994 par le pape Jean-Paul II. Durant le concile Vatican II, et dès la seconde session en 1963, le Père Congar s'est fait le champion de la lutte contre ce qu'il appelait, dans une lettre du 23 novembre 1950 au Mariste Maurice Villain, le « *mariano-christianisme* ». Il fait partie des « experts conciliaires » qui ont tout fait pour briser le mouvement marial, issu de la Tradition catholique, qui se développait dans l'Église depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (cf. bulletin n° 118). Avant le Concile, il fut l'objet de sanctions de la part de Rome. Parmi celles-ci, il faut mentionner celle qui frappa un livre intitulé *Vraie ou fausse réforme dans l'Église* qui prônait, au début des années cinquante, ce que sera l'*Aggiornamento conciliaire*, et qui a été condamné le 6 février 1952.

Le Père Congar, à la fin de sa vie, a eu l'occasion d'écrire l'*Avant-propos* d'un livre (hétérodoxe) de Jean Elluin intitulé *Quel Enfer ?* paru aux *Editions du Cerf* en 1994. Voici ce qu'il affirme dans ce texte daté du 8 décembre 1992 : « *Cette question m'a été posée aussi très souvent : croyez-vous à l'Enfer ? Et ma réponse a toujours été celle de l'auteur : quel Enfer ? Il y en a un auquel je ne crois pas du tout, à savoir celui d'une peine éternelle, complètement vaine puisque n'aboutissant à aucune conversion.* »

**La Tradition et la théologie catholiques** enseignent que : 1) « *Les hommes qui meurent avec un péché grave ou mortel personnel descendent aussitôt en Enfer pour y être punis par des peines inégales, selon leur mérite : de foi* » ; 2) « *Les peines de l'Enfer sont éternelles ; elles ne cesseront jamais : [c'est] de foi* » (*Sommaire de théologie dogmatique*, Ed. du Bien Public, Trois-Rivières, Canada, 1969, prop. 124 et 126, pp. 203-204). Il faut ajouter que Notre-Dame a montré l'Enfer aux trois petits enfants de Fatima le 13 juillet 1917. Ce fait vient confirmer, ou au moins, illustrer, l'existence de l'Enfer éternel.

En stricte rigueur de terme, si l'on s'en tient à sa préface du 8 décembre 1992, le cardinal conciliaire Yves Congar avait donc perdu la foi.



## Lettres reçues



❖ « *A Noël, mes enfants m'ont offert le livre de l'abbé Poppe... J'attends beaucoup de ce livre pour m'aider dans ma vie de tous les jours à tout offrir et accomplir par la très sainte Vierge* » (cf. bulletin n° 112).

❖ « *La jolie image de Notre-Dame en l'honneur des Trois Ave m'encourage vraiment à être fidèle à cette dévotion. Elle est maintenant dans mon livre pour les prières du matin et du soir. Impossible de l'oublier* » (cf. bulletin n° 99).

❖ « *Merci pour votre lettre Confrérie Marie Reine des Cœurs, lue et méditée avec beaucoup de profit, particulièrement L'examen de conscience médité dans les mystères du Rosaire.* »

❖ « *[La Retraite mariale montfortaine] m'a fait mieux comprendre l'importance du recours à Marie, notre bonne Mère, à chaque instant de notre journée (cf. bulletin n° 13). Ainsi, les difficultés que l'on croit insupportables reprennent leurs dimensions normales.* »

❖ « *Que votre œuvre perdure, car nous avons tous besoin du soutien de la dévotion à Notre-Dame en ces temps déroutants ! En ce mois de mai [courrier de 2014], je vais relire les exercices préparatoires à la consécration de saint Louis-Marie Grignion de Montfort* » (programme 2015 : voir bulletin n° 121).

❖ « *Merci pour les belles figures que vous nous présentez. De plus en plus, je me rends compte que tous les grands missionnaires ou saints, car c'est la même chose, ont eu une véritable dévotion à la Sainte Vierge* » (cf. bulletins n°s 68, 94, 108, 110, 111, 112, 114, 115).

❖ « *Depuis que mon mari a fait une Retraite mariale montfortaine, nous renouvelons tous les matins, ensemble, notre consécration. C'est une source de grâces immense pour notre foyer.* »



❖ **2112 membres** au 30 avril 2015.

❖ Le **2 mai 2015**, la sainte Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*.

❖ **Responsable de la publication** : Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.

❖ **La Confrérie sur Internet** : *La Porte Latine*. On y trouve : tous les bulletins, le document de préparation à la consécration et une bibliothèque spécialisée.

❖ **Veillez noter** : tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal (à demander au moment du don).  
Chèques à l'ordre de : C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Impression** : *Graphimaine*, Sablé-sur-Sarthe (72)